



Ce document contient la transcription textuelle d'une vidéo du MOOC UVED « Ingénierie écologique ». Ce n'est donc pas un cours écrit au sens propre du terme ; le choix des mots, l'articulation des idées et l'absence de chapitrage sont propres aux interventions orales des auteurs.

Écologie politique et ingénierie écologique

Cécile Blatrix

Professeur, AgroParisTech

Ecologie politique et ingénierie écologique, quelle relation entre ces deux termes ?

Pour comprendre la nature de la relation ou l'absence de relation entre ces deux termes, il faut essayer de revenir au moment où apparaît l'écologie politique et de la même manière, il faut regarder à partir de quand le terme d'écologue se met à être utilisé, ce qui nous amènera à évoquer les défis auxquels l'ingénierie écologique est confrontée aujourd'hui.

A partir de la fin des années 60, on assiste à une conjonction de facteurs qui tous vont dans le sens d'une prise de conscience écologique et donc ça va de catastrophes écologiques et de pollutions qui vont faire la une des médias jusqu'à l'organisation du premier Sommet de la Terre, enfin qui sera appelé comme ça ultérieurement, mais la conférence de Stockholm en 1972, des contestations environnementales autour de projets d'aménagements, d'aménagements en montagne ou sur le littoral en particulier et des publications, des signaux d'alarme qui sont tirés par un certain nombre de scientifiques lanceurs d'alerte. Donc tout ça va contribuer à une forme de prise de conscience écologique et c'est donc dans ce contexte qu'on va assister à une double mise en politique de l'écologie. Alors qu'est-ce que j'entends par mise en politique de l'écologie?

C'est d'abord une mise en politique au sens de (policy), donc politique, politique publique, avec donc la création d'un nouveau secteur d'action publique, même si la vocation a une forme de transversalité, donc l'environnement, la création en 1971 du ministère de l'Environnement et dès le départ, c'est important de le souligner et c'est très bien décrit par Robert POUJADE, le premier à avoir occupé ce poste dans son ouvrage "Le ministère de l'impossible", c'est un nouveau secteur donc récent et qui va être dans une position relativement faible par rapport aux autres secteurs de l'action publique, qui sont plus anciens, mieux établis et éventuellement mieux dotés en ressources, et notamment en ressources en termes d'expertise. Il faut savoir que l'option consistant à créer un grand corps dédié à l'environnement, un grand corps d'écologues, a été un temps envisagé, mais sera finalement abandonné, principalement pour des raisons budgétaires.

Donc une mise en politique au sens de (policy), mise en politique également au sens de (politics), la vie politique, le jeu politique et donc là, à la même époque à peu près, on assiste à l'émergence d'un nouvel acteur dans la compétition politique. Alors la date inaugurale de cette arrivée de ce nouvel acteur, c'est sans doute 1974 avec la candidature de l'agronome René DUMONT à l'élection présidentielle et par la suite, on va assister un peu partout en Europe, tout au long des années 80, fin des années 70, années 80, la structuration progressive de partis politiques qui se disent des partis politiques écologistes et donc en France, ce sera en 1984, avec le parti Les Verts confédération écologiste. Alors ce parti tout récemment créé est au départ confronté à un certain nombre de tentatives pour l'empêcher d'entrer dans le jeu politique et on va l'inviter à se cantonner à jouer un rôle de groupe de pression ou de groupes d'influence, mais dénier en quelque sorte à ces partis écologistes le statut de véritables partis politiques en réduisant souvent leurs thématiques aux seuls enjeux de défense de l'environnement et des petits oiseaux. Et pourtant, l'approche défendue par ces partis politiques d'un nouveau genre est bien une approche globale et systémiques des relations entre le monde social et la nature, avec un autre point qui distingue assez clairement ces nouveaux partis de l'offre partisane traditionnelle, c'est une critique du productivisme. Et donc on voit que cette vision systémique, qui est au cœur de cette écologie politique, c'est finalement un point commun avec l'écologie scientifique.

Alors de son côté, cette écologie scientifique, au moment où l'écologie politique se déploie et commence à occuper le devant de la scène, eh bien elle est encore relativement récente, puisqu'elle date des années 50, 60, le premier grand colloque international organisé à Paris par le CNRS qui est exclusivement consacré à l'écologie, c'est 1950 et donc c'est une science un petit peu pas comme les autres, c'est une science du complexe c'est une science aussi très interdisciplinaire, donc qui bouscule complètement les frontières et les, souvent, cloisonnements disciplinaires existants. Et du coup, cette écologie scientifique va parfois être considérée avec une certaine réserve, voire parfois une forme de condescendance des disciplines existantes mieux établies et qui vont la considérer comme une science imparfaite. Et dans ce contexte, on comprend l'attachement qui sera constant de la part de l'écologie

scientifique à bien se démarquer de cette écologie politique qui tend désormais à occuper le devant de la scène.

Au moment où l'écologie politique se met à occuper le devant de la scène, donc je parle de la fin des années 70 et du début des années 80, l'écologie scientifique est arrivée à une phase de maturité scientifique qui lui permet de penser un passage avec forme d'opérationnalité et elle va d'autant plus le faire qu'elle y est incitée par un certain nombre d'acteurs qui de plus en plus, lui demandent de formuler des solutions concrètes. Et donc on a un droit de l'environnement qui se déploie, qui crée un certain nombre d'obligations réglementaires pour lesquelles on a besoin de compétences et de professionnels formés. C'est le cas dès la loi de 1976 relative à la protection de la nature, donc la première grande loi en matière d'environnement, qui prévoit l'obligation d'étude d'impacts sur l'environnement avant toute une série d'aménagements et donc un besoin de professionnels en capacité de produire ce type de documents. Donc va se structurer progressivement tout un champ professionnel d'écologues, donc dans un premier temps, on utilise le même terme pour désigner le chercheur en écologie scientifique et la recherche fondamentale et le praticien, qui va mettre au service de l'action, des compétences attestées par un diplôme en écologie scientifique. Et donc dans ce contexte, on a la création en 1979 de l'Association Professionnelle des ingénieurs écologues, l'AFIE, Association française Interprofessionnelle des Ecologues, qui va également établir un code de déontologie à destination de ce nouveau secteur professionnel. Il faut dire que les écologues praticiens sont dans une position qui est parfois délicate, ils courent toujours le risque, soit d'être accusés de vendre leur âme au diable parce qu'ils travaillent au service des aménageurs, soit au contraire d'instrumentaliser l'écologie au service d'une idéologie quand ils refusent de cautionner un certain nombre de projets ou de décisions. Plus récemment en 2006, une autre association s'est créée c'est l'association GAIE, Groupe des acteurs de l'ingénierie écologique, donc là, le propos est un petit peu différent. Il s'agit davantage de mettre en réseau chercheurs, décideurs et praticiens de l'environnement donc c'est une association qui a été créée à l'initiative de Luc ABBADIE et de Clive JONES et une des préoccupations cruciales de GAIE, c'est de faciliter le transfert de connaissances et la circulation de concepts innovants de la recherche fondamentale vers le champ de la gestion de l'environnement, qu'on parle des décideurs politiques ou des praticiens.

Donc écologie politique et ingénierie écologique, on voit que c'est plutôt l'absence de relation entre ces 2 secteurs qui domine. En dépit d'un certain nombre de points communs, on a la même approche systémique globale des enjeux, on a une préoccupation commune pour l'action en faveur de l'environnement, et néanmoins on a des acteurs bien distincts qui communiquent peu entre eux, qui au fond sont sur 2 visions du chemin de changement assez différentes et qui de fait, quand on les interroge sur les références théoriques qui ont marqué l'histoire de l'écologie, montrent qu'ils ont des héritages théoriques assez distincts. Et je conclurai sur la seule référence commune qui ressort, quand on interroge ces 2 types d'acteurs, c'est le très célèbre ouvrage de Rachel CARSON, donc une scientifique engagée, qui

est publié en 1962, et dont je vous recommande très vivement la lecture ainsi que l'excellente préface d'Al GORE que vous trouverez dans la dernière édition française.